

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2010
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 11 Janvier 2023

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2022/2023 - Stages Détection Secteur Ouest 3 - Masculins nés en 2010

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2010, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

DIMANCHE 5 FEVRIER 2023, de 9h30 à 12h00
à **FECAMP**, Gymnase Tony Parker, Rue Traversière
(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **REMARQUE**

**CETTE CONVOCATION EST ENVOYÉE A CHAQUE JEUNE SUR LE MAIL RENSEIGNÉ SUR LEUR LICENCE
MERCİ AUX CLUBS DE S'ASSURER QUE LES JEUNES AIENT BIEN RECU CETTE CONVOCATION**

⇒ **POUR INFORMATION : CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

TOURNOI INTER-SECTEURS - Courant Février/Mars 2023 (Date et lieu à déterminer – sur une demi-journée)
Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

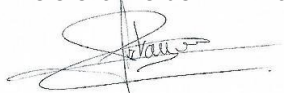
⇒ **ENCADREMENT DETECTION 76 MASCULINS SECTEUR OUEST**

Référent Secteur Ouest : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 📧 marc.chabiron@laposte.net

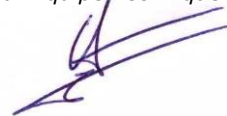
Intervenants : Denis OSMONT, Fabian PETIT, Maximilien FABRET

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.
Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2010

STAGE DETECTION SECTEUR OUEST 3 - Dimanche 5 Février 2023 - 9h30-12h00 à FECAMP

Référent Secteur Ouest : Marc CHABIRON ☎ 06 83 49 86 33 ✉ marc.chabiron@laposte.net

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
DURECU	JULES	GONFREVILLE	13/02/2010	167	DROITIER	
JAHOUEL	KYLIAN	GONFREVILLE	30/06/2010	166	DROITIER	
MERCIER	NOAH	GONFREVILLE	30/08/2010	140	GAUCHER	
RICHER	LEO	GONFREVILLE	24/09/2010	153	GAUCHER	
SIRACUSA	TEO	GONFREVILLE	20/05/2010	143	DROITIER	
EUDE--PAILLETTE	ENOA	OCTEVILLE	21/01/2010	160	DROITIER	
MARTOUGIN	ALEXIS	OCTEVILLE	23/08/2010	157	DROITIER	
POUPEL	ANTOINE	OCTEVILLE	31/07/2010	155	DROITIER	GB
BOYER-JOLY	ELIOT	BOLBEC	14/12/2010	161	DROITIER	
CAVIGLIOLI	ARNO	BOLBEC	06/06/2010	140	DROITIER	
FERRIC	EZIO	BOLBEC	11/12/2010	146	DROITIER	GB
FIDELIN	MALONE	BOLBEC	25/02/2010	135	GAUCHER	
VERET	DJAIMY	BOLBEC	15/09/2010	150	DROITIER	
DUVAL	MARTIN	FECAMP	31/05/2010	150	DROITIER	
FLAVIGNY	MAXENCE	FECAMP	10/01/2010	155	DROITIER	
LIBERGE	EMILIEN	FECAMP	09/01/2010	175	DROITIER	
SIMON	CLEMENT	FECAMP	17/01/2010	160	GAUCHER	
HAMEL	TOM	GRAVENCHON	19/09/2010	150	GAUCHER	GB
DAM	MAEL	YVETOT	27/05/2010	158	DROITIER	
LEVESQUE	GATIEN	YVETOT	20/05/2010	145	DROITIER	

**CETTE CONVOCATION EST ENVOYÉE A CHAQUE JEUNE SUR LE MAIL RENSEIGNÉ SUR LEUR LICENCE
MERCİ AUX CLUBS DE S'ASSURER QUE LES JEUNES AIENT BIEN RECU CETTE CONVOCATION**

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.